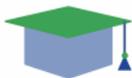




LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER RECRUTE SES FUTURS APPRENTIS

**Rejoignez la Direction enfance famille pôle Mineurs non Accompagnés
(MNA)- Bourges**



**Niveau d'étude requis : 2ème année assistante
sociale**

Mission

Assurer les missions d'accompagnement sur le plan de la régularisation des MNA

Suivre des dossiers, des tableaux de bord

Participation à la cellule pivot du dispositif Cher JeuMina

Nature des activités à réaliser

Activités principales

Accueil:

Être, avec le référent socio-éducatif, le premier contact à l'arrivée du MNA

Participer à l'organisation de la mise à l'abri du jeune et à la réponse à apporter aux premiers besoins

Orientation:

En cas d'absence du référent socio-éducatif, assurer l'accompagnement du jeune vers son lieu de placement après évaluation de la minorité

Accompagnement:

Accompagner le référent juridique des MNA dans le cadre de leurs démarches de régularisation ou de demande d'asile (conseil, préparation du dossier, interface avec les services de l'Etat ou autres..)

Assurer l'accompagnement dans les démarches de régularisation avec l'ensemble des structures



Activités secondaires

Suivi des hébergements hôteliers

Accompagnement des jeunes à la Préfecture et dans les ambassades



Ressources principales attendues

Savoirs

Connaissance du droit des étrangers
Connaissance relative à la protection de l'enfance



Savoirs faire opérationnels

Organisation et rigueur
Réactivité et autonomie



Savoirs faire relationnels

Sens de l'écoute
Avoir la distance et le recul nécessaire
Capacité à travailler en équipe et avec les partenaires



Contexte - conditions d'exercice

Travail en équipe
Logiciels Word, Excel, Solis



Contraintes physiques - sujétions particulières

Déplacements à prévoir dans les ambassades et autres organismes en faveur des étrangers



Poste prioritairement handi accessible

**Candidature à adresser à drhc@departement18.fr
objet « apprentissage »**